

TALSMANDENS GRUPPE
 SPRECHERGRUPPE
 SPOKESMAN'S GROUP
 GROUPE DU PORTE-PAROLE
 GRUPPO DEL PORTAVOCE
 BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

(1) SEC (78) 1360

Brussels, March 1978

EXTENSION OF THE PROGRAMME TO COMBAT POVERTY¹

The Commission recently adopted a series of pilot schemes and studies designed to extend the Community programme to combat poverty. The cost of these new measures totals 635 146 EUA; according to provisional estimates, 75% of the amount committed will be paid in 1978 and 25% in 1979.

The programme comprises the following projects:

1. A cross-national pilot study on special aspects of poverty affecting gypsies

The study will deal with the following topics:

- Existing laws and regulations in the Member States concerning highway usage, camping and parking of caravans, education, health and social security provisions, enactments and circulars on nomads and the special problems affecting persons with no specific nationality;
- the general situation of nomadic groups travelling within the Community, their day-to-day problems in certain countries and the attitudes adopted by society as a whole and the local authorities;
- a detailed sociological study of selected family groups in three categories: nomads, semi-nomads and settled persons; this study will cover their way of life, work, education and culture.
- Special education schemes carried out in Italy, the United Kingdom, Ireland and the Netherlands.

This group of research projects will be directed and carried out by The Gypsy Council Trust in London and "Les Etudes Tsiganes" in Paris. A number of Romany organizations and associations will provide assistance and cooperation, including the Komiteto Romano et Evropakero Ekhetane (The Romany Committee for the EEC).

These studies will be financed entirely by the Commission and their budgetary cost is estimated by 56 152 EUA.

2. A pilot study in the form of a cross-national regional study on the rôle played by voluntary welfare organizations in the campaign against poverty

This project will study the rôle of voluntary organizations and their involvement in measures to promote the interests of the poor in regions to be selected in at least three Member States. An assessment will be made of the range, variety, effectiveness and utility of the contribution made by these

organizations. On the basis of this study, an assessment will be made of the possibility of supporting legal measures and strengthening voluntary participation.

The pilot survey will last two and a half years. The cost, 48 500 pounds sterling, will be financed by the Commission.

3. Measures to be taken in collaboration with the French authorities with a view to combating the impoverishment of social and cultural life in four large housing complexes (low-cost housing) to be chosen in France.

This project will centre around housing complexes built since the end of the war, whose inhabitants suffer every type of hardship. A series of inter-linked activities is planned, covering buildings, surrounding areas and the development of social life.

The project will be implemented between 1 April 1978 and 31 December 1980. Investment costs will be financed by the public authorities. The cost of measures to develop social life are estimated at FF 4 952 500. The Commission will finance one half and the public authorities the other half.

4. A pilot scheme in a poor district of the German town of Amberg (Bavaria)

This district, Bergsteig, is regarded as a problem area because of its high crime rate, overcrowded housing and unemployment. Theoretical and practical work will concentrate on poverty, the social situation of ethnic minorities and residential segregation from other districts of the town.

The pilot scheme will last about three years; its cost is estimated at DM 1 338 000, to be financed by the Commission, the Land Bayern and the municipality of Amberg.

5. The setting up of social centres for children, women and elderly persons in two districts of Giugliano (Naples)

This project will last 2 years and 9 months. The cost, Lit 279 million, will be divided between the Commission and the local authorities.

6. A study on the characteristics, distribution and frequency of chronic poverty

This study will be carried out in seven regions around Luxembourg: the province of Luxembourg, Liège, Hasselt, Maastricht, Saarbrucken, Metz-Thionville, and the Grand Duchy of Luxembourg itself.

The total cost of the project, to be financed entirely by the Commission, is Bfrs 40 million.

In addition to the projects referred to above, two existing measures will be continued. The first of these is an international study on the comparative effectiveness of social policies in hard-core unemployment areas in Great Britain, France and Germany. In these regions, which will be selected at a later date, experts hope to locate the "poorest of the poor" by means of sample surveys. The budgetary cost of these studies is calculated at 150 000 pounds sterling for Great Britain, FF 670 000 for France and DM 340 000 for Germany, to be financed by the Commission.

The second project covers an action research project to promote the improved use of social benefits in particularly deprived areas of Belfast and assess various methods of informing beneficiaries about the availability of these benefits in Northern Ireland. The Commission and the national authorities are sharing the costs, which are estimated at 47 000 pounds sterling.

3.

Lastly, the Commission has decided to set up an independent group of experts under contract to check and assess the various aspects of the Community's anti-poverty programme, although the Commission will itself remain responsible for reports and assessments of the progress made, which will be submitted to the Council and the European Parliament. An appropriation of 38 339 EUA will be necessary for running this service during the current year.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
POKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

Bruxelles, mars 1978.

EXTENSION DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE(1).

La Commission vient d'adopter un ensemble de projets et d'études-pilotes en vue de l'extension du programme communautaire de la lutte contre la pauvreté. Les coûts de ces nouvelles mesures se montent à 635.146 UCE. Selon des estimations provisoires, 75 % du montant engagé sera payé en 1978 et 25 % en 1979.

Le programme comporte les projets suivants :

1. Une étude-pilote transnationale des aspects spécifiques de pauvreté touchant les populations tsiganes.

Ces recherches se concentreront sur les sujets suivants :

- Les législations et les règlements déjà en vigueur dans les pays membres en ce qui concerne l'usage des chemins, le camping et le stationnement des caravanes, l'enseignement, les dispositions sanitaires et de sécurité sociale, les promulgations et les circulaires au sujet du nomadisme et les problèmes spécifiques des personnes qui n'ont pas de nationalité déterminée;
- la situation générale des groupes nomades qui parcourent la Communauté, leurs difficultés journalières dans plusieurs pays et les attitudes adoptées par la société majoritaire et par les autorités locales;
- une étude approfondie de nature sociologique de groupes familiaux déterminés des trois catégories : nomade, semi-nomade et sédentaire - étude sur le mode de vie, le travail, l'enseignement et la culture des différents groupes;
- les programmes spéciaux d'éducation menés en Italie, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Pays-Bas.

La direction et la réalisation de cet ensemble de recherches seront faites sous la responsabilité de "The Gypsy Council Trust" de Londres et "Les Etudes Tsiganes" de Paris. De nombreuses organisations et associations Romani y prêteront leur assistance et coopération, y compris le Komiteto Romano et Evropakero Ekhetane (le Comité Romani pour la CEE).

Ces études seront entièrement financées par la Commission et leur incidence budgétaire est estimée à 56.152 UCE.

2. Une enquête-pilote sous forme d'une étude régionale transnationale sur le rôle joué par les organisations bénévoles dans la lutte contre la pauvreté.

Ce projet examinera dans des régions à sélectionner dans au moins trois Etats membres, le rôle des organisations bénévoles et leur intégration dans l'exécution des mesures destinées à promouvoir les intérêts des pauvres. Une évaluation sera faite du champ d'application, de la diversité, de la force et de l'utilité de la contribution bénévole. De cette étude résultera entre autres une estimation des possibilités de soutien à des interventions légales et de renforcement de la participation volontaire.

L'enquête-pilote aura une durée de deux ans et demi. Les coûts - soit £48.500 - seront pris en charge par la Commission.

3. Un effort à déployer en collaboration avec les Autorités françaises, en vue de combattre l'appauvrissement de la vie sociale et culturelle de quatre grands ensembles d'habitation (Habitation à loyer modéré) à choisir en France. Ce projet s'orientera aux ensembles d'habitations construits depuis la fin de la guerre, où les populations cumulent tous les handicaps. Un ensemble d'actions est prévu portant simultanément sur le cadre bâti, les espaces extérieurs et le développement de la vie sociale.

Le projet sera mis en oeuvre entre le 1er avril 1978 et le 31 décembre 1980. Les dépenses d'investissements seront prises en charge par les Autorités publiques. Les coûts des actions de développement de la vie sociale sont estimés à FF 4.952.500. La Commission en supporterait la moitié, les Autorités publiques l'autre moitié.

4. Un projet-pilote dans un quartier pauvre de la ville allemande Amberg (Bavière). Ce quartier, Bergsteig, est considéré comme un secteur négatif notamment à cause d'un taux de criminalité élevé, du surpeuplement des logements et du chômage. Les efforts théoriques et pratiques se concentreront sur la pauvreté, la situation sociale de minorités ethniques et la ségrégation de l'habitat par rapport aux autres quartiers de la ville. Le projet-pilote durera environ trois ans; ses coûts sont estimés à DM 1.338.000, à financer par la Commission, le "Land de Bavière" et la ville de Amberg.
5. L'établissement des centres sociaux pour enfants, femmes et personnes âgées en deux quartiers de Giugliano (Naples). Ce projet aura une durée de 2 ans et 9 mois. Le coût, soit Lit 279.000.000, seront partagés par la Commission et les autorités locales.
6. Une étude sur la pauvreté persistante, ses caractéristiques, ses distributions et ses fréquences. Cette étude sera menée dans sept régions situées autour du Luxembourg : la province du Luxembourg, Liège, Hasselt, Maastricht, Saarbrucken, Metz-Thionville et le Grand Duché de Luxembourg. Le budget global du projet à financer entièrement par la Commission se monte à 40 millions de francs belges.

A ces projets précités s'ajoutent deux actions existantes qui seront poursuivies. Il s'agit premièrement d'une étude internationale de l'efficacité comparative de politiques sociales dans des régions à chômage intensif en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne. Dans ces régions, à choisir ultérieurement, des experts espèrent repérer au moyen des échantillons, les "plus pauvres parmi les pauvres". L'incidence budgétaire de ces études sont calculées à £ 155.000 pour la Grande-Bretagne, FF 670.000 pour la France et DM 340.000 pour l'Allemagne, à financer par la Commission.

Le deuxième projet porte sur une action et une recherche qui ont pour but de stimuler une meilleure utilisation des prestations sociales dans des zones particulièrement démunies de Belfast et d'évaluer diverses méthodes pour mieux faire connaître ces prestations à leurs bénéficiaires en Irlande du Nord. La Commission et les autorités nationales partagent les frais estimés à £ 47.000.

La Commission a enfin décidé d'installer un groupe d'experts indépendant auquel sera confié par contrat, le contrôle et l'évaluation des diverses activités du programme communautaire de la lutte contre la pauvreté, tout en laissant à la Commission la responsabilité des rapports et des appréciations sur l'évolution du programme qui seront soumis au Conseil et au Parlement européen. Un crédit de 38.339 UCE sera nécessaire au fonctionnement de ce service pendant l'année en cours.